



*République Française  
Département de la Vendée*

*Ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie*

Préfecture de la Vendée

27 JUIL. 2015

Courrier Arrivé

M. Le Préfet  
Préfecture  
Bureau du Cabinet  
29 rue Delille  
85922 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Saint Gilles Croix de Vie,  
le 23 juillet 2015

FB /EJ/AH

*Dossier suivi par :*

*Secrétariat Général*

*Tél : 02 51 55 79 66*

Objet : Présentation du PPRL DU Pays de Monts.

Monsieur le Préfet,

J'ai bien reçu l'invitation à participer à la première réunion de concertation organisée par l'Etat dans le cadre de la présentation du Plan de Prévention des Risques Littoraux du Pays de Monts le Lundi 27 Juillet prochain à Saint Jean de Monts.

Je regrette que celle-ci ne puisse se tenir à Saint Gilles Croix de Vie compte tenu de la date imposée, et du calendrier d'occupation, incompressible ce jour, de la salle de la Conserverie, unique lieu municipal d'une capacité suffisante pour accueillir plus de 300 personnes tel que vous le souhaitez.

La première observation que je formule sur les documents que vous avez transmis est la trop grande brièveté du délai imparti pour procéder sereinement à leur étude, tant d'un point de vue technique compte tenu de la période estivale et de l'absence de certains cadres que politique par l'absence des élus communaux en charge de ce dossier.

Des remarques techniques relatives aux prescriptions contenues dans les documents reçus vont également vous être notifiées dans les prochains jours, relatives, par exemple, à la hauteur des rehaussements de quais préconisés dans certaines parties de la commune, inacceptables en l'état, tel que mes services et ceux de la Communauté de Communes ont déjà pu le signifier par un échange de courriels adressés récemment à Monsieur MINARD.

Cinq réunions de concertation furent organisées pour la bonne mise en place du PPRL de Noirmoutier. J'ai donc l'honneur de solliciter l'organisation de la seconde réunion de concertation à Saint Gilles Croix de Vie, dans les prochaines semaines, afin d'évoquer plus spécifiquement les problématiques locales rencontrées sur la commune et la ville voisine de Saint Hilaire de Riez, tant nos territoires contigus constituent une unité territoriale géographique et urbaine incontestable.

Je demande à Monsieur Eric JOURNEL, Directeur Général des Services, d'être à la disposition de vos collaborateurs afin d'organiser la tenue de la seconde réunion de concertation à laquelle les élus et les cadres de la Ville de Saint Hilaire de Riez seront associés.

Certain de votre écoute et de votre souhait de permettre à chaque territoire de la Vendée de bénéficier d'un même droit d'expression au regard d'un sujet aussi important que l'instauration définitive d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux, je vous prie de croire Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les plus dévoués et sincères.

Le Maire,

François BLANCHET

